

à Blois, le 10 février 2018

Expéditeur : Le Commissaire Général
Suivi : Benoit ROUSSELET
Objet : Info. Exposants Comice de Candé-sur-Beuvron 2018

Mesdames et Messieurs
les ELEVEURS

Madame, Monsieur,

Comme chaque année la **Société Départementale d'Agriculture de Loir-et-Cher (SDA41)** grâce au soutien du **Conseil Départemental de Loir-et-Cher** s'affaire à l'organisation de la grande fête du monde rural que constitue le Comice Agricole.

Cette année un grand Comice Agricole central est prévu :
« le Comice Agricole d'Agglopolys à Candé-sur-Beuvron les 16 et 17 juin 2018 »

Afin de répondre aux efforts et engagements pris par le Comité Local d'Organisation constitué de la **Communauté d'Agglomération de Blois Agglopolys** et la **Commune de Candé-sur-Beuvron**, toutes les mesures sont prises pour que cet événement soit à la hauteur des attentes.

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à ce comice en présentant des animaux de votre élevage.

La présence d'animaux (pour les concours ou pour de simple présentation) lors d'une telle fête est indispensable pour faire état d'une belle vitrine de l'agriculture locale, pour la sensibilisation du public, pour la valorisation de l'image des agriculteurs. Bien conscient que c'est aussi une charge pour l'éleveur, la Société Départementale d'Agriculture s'efforce d'en faciliter l'exécution.

Vous trouverez, ci-joint, les documents nécessaires à votre inscription. Si vous souhaitez présenter d'autres animaux que ceux pour lesquels vous avez été contactés n'hésitez pas à nous en demander les compléments.

Je vous précise que les concours d'animaux se dérouleront le dimanche 17 juin 2018 et qu'il serait souhaitable qu'un maximum d'animaux puisse être présenté aux visiteurs le samedi 16 juin afin que le comice puisse s'intégrer idéalement aux nombreuses festivités et animations prévues le samedi après midi (ouverture au public le samedi 11 heures).

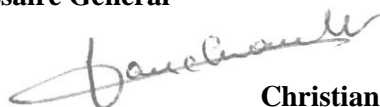
La visite vétérinaire à l'élevage et les prises de sang/analyses sont prises en charge par le GDS (pour les bovins, ovins, caprins, porcins, équins-asins). Les primes d'indemnités ainsi que le remboursement des frais de transport sont précisés dans le règlement. Tous les participants recevront par ailleurs une récompense (trophée).

Le secrétariat du comice se tient à votre disposition en cas de besoin d'informations complémentaires pour l'inscription (Benoit ROUSSELET- tel : 06.50.96.15.12 - benoit.rousselet@cg41.fr).

A la suite de l'inscription, une note d'information précisant les modalités techniques de participation est envoyée dans la quinzaine qui précède le comice.

Vous remerciant par avance de votre implication, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Commissaire Général



Christiane FOUCHAULT